

COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 06 juillet 2018 à 20h30

Présents : LOOS P., CICCARIELLO C., DOUMERGUE F., GOMES D, POROLI F, PERARNAUD C.

Absents excusés : VERGES B, BRILLIARD M

Absents : M.LOPEZ

Séance présidée par Monsieur Philippe LOOS, Maire
Secrétaire de séance : Madame Corinne PERARNAUD

Après lecture de l'ordre du jour, Monsieur le maire ouvre la séance à 20h40.
Validation du PV de la réunion du 24 mai 2018 : Adopté à l'unanimité des membres présents ce jour-là.

Ordre du jour

1. Attribution Subventions Associations

Liste des subventions de fonctionnement attribuées aux associations pour l'année 2018 :

Nom de l'association	Montant attribué
Amicale des Sapeurs-Pompiers du Capcir	1 500 €
Rugby Athletic Cerdagne Capcir	150 €
Club des Sports de Formiguères	1050 €
Ski Club	500 €
Ski de Fond Club Haut Conflent	100 €
Randonnée des Hauts Cantons	100 €
Ecole de Musique Capcir Haut-Conflent	900 €
ADMR	500 €
Les Restaurants du Coeur	200 €
Temps Dance	600 €
Association Equi Formi	2 500€
Association Chapelle de Villeneuve de Formiguères	150 €
Capcir Aventure VTT	150€
Parents d'élèves Capcir	200€
Association de sauvegarde et de mise en valeur des terres de Matemale et Formiguères	300€
Total	8 900 €

2. DM N°1 Chapitre 65

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6188 : Autres frais divers	2 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	2 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6574 : Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00 €	2 400,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	2 400,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	2 400,00 €	2 400,00 €	0,00 €	0,00 €

3. Demande de financement dans le cadre du Fonds de Solidarité à l'Investissement Public Local (FSIPL)- mise en sécurité virage de la Tapenade

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet établi concernant les travaux de mise en accessibilité PMR et mise en sécurité de la voirie D118.

Pour l'exercice 2018, il est proposé de réaliser les travaux précités pour un coût prévisionnel de **56 135.80€ HT**.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Dépenses (HT)		Recettes	
Travaux voirie	28 757.80€	Autofinancement (42.87%)	24 067,8
		FSIPL 2018 (50%)	28 068
Achat bordure	2 028€	Département-Amendes de police	4 000
Pose dallage	25 350€		
TOTAL	56 135.80€	TOTAL	56 135.80€

4. Annulation de dettes de Mme TIBAUT Delphine

Sur le rapport de la Commission de surendettement du Tribunal d'Instance et la proposition du Comptable Public de Mont-Louis le Conseil Municipal admet en créances éteintes certains titres de l'exercice de 2010 et 2011 pour des recettes émises sur le budget de l'eau pour un montant de 224,35€.

5. Mise en place mode de paiement par Internet (TIPI) et mode de prélèvement automatique

Afin de faciliter les démarches des usagers, il est proposé de diversifier les moyens de règlement des factures concernant les prestations rendues par les services publics municipaux.

Le coût du service bancaire à la charge de la collectivité s'élève à 0.05€ HT par paiement + 0.25% du montant de la transaction pour les transactions supérieures à 20€ et 0.03€ par paiement + 0.20% du montant de la transaction pour les transactions inférieures à 20€.

Annule et remplace la délibération N° 2018-D043

6. Ouverture d'une ligne de trésorerie

Probablement ouverture d'une ligne de trésorerie auprès de la Banque Populaire de 150 000 Euros à partir du mois de septembre selon la nécessité aux conditions suivantes :

- Garantie : néant
- Échéance : 31 mars 2019
- Taux : indexé sur l'EURIBOR 3 mois + 2,69%
- Frais de dossier : néant

7. Autorisation donnée au Maire de signer l'ordre de service pour un engin de déneigement

Le Maire explique que la Commune doit acheter un engin de déneigement, une M.A.P.A sera lancée pour l'achat par crédit-bail d'un véhicule neuf avec une reprise du Camion Mercedes 300.

Le Maire propose que le conseil municipal lui autorise à signer l'ordre de service après avis de la Commission MAPA afin de gagner du temps et d'avoir l'engin de déneigement pour le mois de novembre.

8. Signature Convention avec le CDG 66 pour une Médiation Préalable Obligatoire

Le CDG 66 propose de mettre en place une convention avec la commune de Formiguères pour faciliter la médiation en cas de litiges survenant entre la commune de Formiguères et ses agents et relatif aux décisions intervenues **à compter de la date de signature de la convention et jusqu'au 19 novembre 2020**. Cette convention est gratuite elle sera comprise dans nos cotisations.

9. Mutualisation RGPD avec le CDG 66

Le CDG 66 propose de mettre en place une convention avec la commune de Formiguères afin de mettre en place le Règlement Général à la protection des données personnelles (RGPD). Applicable en France à compter du 25 mai 2018.

Cette convention sera normalement gratuite elle sera comprise dans nos cotisations. La convention nous sera transmise courant le mois de septembre par le CDG 66.

Questions diverses

Redéfinir les passages piétons et leur nombre suite au goudronnage de la Route de Mont-Louis.

Les effectifs de la Gendarmerie sont au complet.

11 Novembre une exposition est prévue fin septembre 2018.

Concernant le bâtiment de l'école, plusieurs pistes de reconversion sont à étudier :

-la Communauté de Commune réalise une étude sur la création de Tiers lieux pour accueillir des personnes pour du télé-travail, le bureau d'étude est venu visiter.

-Le bâtiment pourrait être proposé à un futur restaurateur souhaitant s'installer.

Ménage à mettre en place à la Salles des Associations et au bureau de l'animatrice Salle du Casteil.

SEANCE LEVEE A 22H30.